

LES JUSTICES TRANSITIONNELLES ?

Depuis la Seconde Guerre mondiale, plusieurs juridictions internationales ont été créées dans le monde, en réponse aux crimes internationaux qui ont été perpétrés. Elles sont connues du grand public. Elles ne constituent toutefois pas la seule réponse.

Différents processus peuvent être mis en place par les sociétés qui ont fait face à des crimes de masse, des dictatures et/ou des violations graves et répétées des droits humains afin de constituer un état de droit et trouver les conditions d'une paix durable. Cette diversité, regroupée sous le vocable de justices transitionnelles, s'articule en 5 branches qui peuvent intervenir de manière concomitante ou tout à fait indépendante :

- La recherche de la **vérité** à travers, par exemple, la mise en place de Commissions de vérité et/ou de réconciliation.
- L'établissement de la **responsabilité** des auteurs et autrices de crimes par l'engagement de poursuites judiciaires ou des modes alternatifs de résolution de conflits.
- L'analyse de l'ensemble des **réparations** possibles.
- Les **garanties de non-répétition** par le biais de réformes institutionnelles.
- La **mémorialisation** par les démarches artistiques et la création de lieux de mémoire.

Pour appréhender ces périodes de transition, tenter d'en tirer un enseignement, nous développons une approche transversale, interdisciplinaire, multiculturelle et inclusive.

Ces cinq processus seront étudiés au regard de plusieurs cas pratiques afin d'envisager la manière dont ils incluent les diverses composantes de la société et dont les victimes sont en mesure d'y participer, s'y opposent ou les soutiennent.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Régime(s) d'étude
Formation continue – Certification

Date de début de candidature
10 mai 2026

Date de fin de candidature
10 août 2026

Date de début de la formation
4 janvier 2027

Précision du rythme

Cours en présentiel	90h
Rencontres en ligne (à raison de 2,5h/semaine)	60h
Films, vidéos et articles	120h
Mémoire (rédaction et encadrement)	160h
TOTAL	
Travail hebdomadaire estimé	8-12h

Crédits **15 ECTS**

CERTIFICAT INTERDISCIPLINAIRE ET INTERUNIVERSITAIRE EN JUSTICES TRANSITIONNELLES

*Analyser et comprendre les justices transitionnelles
par et pour les actrices et acteurs de terrain*

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Des cours théoriques alternent avec des séminaires au cours desquels des contextes particuliers sont étudiés en mobilisant des académiques, et des actrices et acteurs de terrain.
- Le programme rassemble des enseignant·es belges et étranger·ères, des professeur·es d'université, des membres d'institutions internationales et d'ONG ainsi que des actrices et des acteurs de terrain qui ont une expertise reconnue en justices transitionnelles.
- Le programme est structuré en 8 unités. La 1^{re} est consacrée à la définition des concepts. Les 5 suivantes correspondent aux piliers des justices transitionnelles (vérités, responsabilités, réparations, garanties de non-répétition, mémorialisation). La 7^e unité propose une analyse transversale sur les défis environnementaux et de migrations. La 8^e unité consiste en l'accompagnement du travail de fin d'études (TFE) sur une problématique en lien avec les cours.
- La dimension artistique et culturelle prend une place importante. La question du genre ainsi que celle liée aux décolonialités traversent l'ensemble des unités.
- La formation est compatible avec une activité professionnelle ou la poursuite d'un autre enseignement. 75% des cours et de l'accompagnement sont en ligne et 25% en présentiel durant les 3 semaines du 18 mai au 7 juin 2026.
- Chacun·e des 35 participant·es bénéficie d'un suivi personnalisé et adapté pendant tout le programme de cours.
- L'approche participative est promue et renforcée durant la période des cours en présentiel.

Photo:
Marie-Françoise Plissart



PROFIL DES PARTICIPANT·ES

Vous avez finalisé un diplôme universitaire (en art, en coopération internationale, en droit, en communication, en histoire, en journalisme, en sciences politiques, etc.). La résolution des conflits vous intéresse ainsi que la manière dont une société conçoit et organise une transition vers un vivre ensemble après avoir été confrontée à des crimes de masse et/ou un régime autocratique.

Vous êtes activiste, artiste et/ou impliqué·e dans un secteur professionnel en lien avec les justices transitionnelles.

Vous êtes porteur·euse d'un projet, vous faites part d'une expérience pertinente et vous êtes intéressé·e par une analyse globale et interdisciplinaire.

Vous avez le souhait de travailler et réfléchir en groupe, avec des personnes aux parcours variés et issues de disciplines différentes, sur la question des justices transitionnelles.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner aux actrices et acteurs de terrain et à celles et ceux qui veulent appréhender les fondamentaux des justices transitionnelles une formation interuniversitaire et interdisciplinaire, en français.
- Créer un espace de réflexion interdisciplinaire et de dialogue sur la notion de justices transitionnelles incluant universitaires et actrice·ices de terrain.

EN PRATIQUE

www.uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cedie/news/certificat-en-justices-transitionnelles

- Maximum 35 participant·es, 6 mois de cours (du 4 janvier 2027 au 30 juin 2027) avec des cours virtuels et **3 semaines de cours en présentiel** à Bruxelles, du 18 mai au 7 juin 2027.
- Inscriptions clôturées le 10 août 2026.
- Lettre de motivation et CV à envoyer à inscriptions.certificat.jts@gmail.com
- Frais d'inscription: 1600 euros. (Les frais de voyage et de séjour pendant les 3 semaines de présentiel à Bruxelles ne sont pas inclus dans les frais d'inscription).
- Des bourses sont disponibles via l'ARES pour les résident·es de pays partenaires et via RCN Justice & Démocratie pour les résident·es en Belgique. Les informations relatives aux critères d'éligibilité sont uniquement disponibles via ces deux organismes.